



Jeux de compétences - besoin de vos conseils

Par **julien**, le **15/04/2010** à **20:21**

Bonjour, je voudrais savoir si la création d'un site comme <http://www.gameplaycash.com>, (tournoi ou rencontre payante de jeux vidéos: le site organise les rencontres et prend une commission sur les mises ou fait payer la participation à aux tournois) est légal en France?? Ce sont des sites reposant sur l'adresse ou compétence des joueurs et non le hasard donc je ne vois pas où est le problème mais je souhaiterais une confirmation. Cependant quelles sont les obligations en tant que webmaster?? apparemment je ne suis pas obligé de disposer d'une sorte d'agrément qui montre que nous interdisons les sites aux mineurs, respectons la politique de confidentialité ect....(même si je vais bien entendu le faire pour n'avoir aucun problème!!!) Bref merci de m'éclairer car j'ai toute une équipe prête à lancer un site original mais je ne veux pas m'attirer de problème.

Par **julien**, le **17/04/2010** à **20:04**

personne qui peut m'aider???